



THANI MOHAMED SOILIH

Sénateur de Mayotte

Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (RDPI)

Mandat en cours depuis le 6 novembre 2025 · Avocat

CONTACTER

E-mail t.mohamed-soilihi@senat.fr

Courrier Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

En ligne twitter.com/TMohamedSoilihi · www.facebook.com/100003090871052

BIOGRAPHIE

Thani Mohamed Soilihi, né le 20 juin 1972 à Sada (Mayotte), est un homme politique français. Il est sénateur de Mayotte de 2011 à octobre 2024 et à nouveau depuis novembre 2025. De 2017 à 2020, il est élu vice-président du Sénat. Le 21 septembre 2024, il est nommé Secrétaire d'État chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux dans le gouvernement Barnier, devenant le premier Mahorais à intégrer le Gouvernement.

Extrait de l'article « Thani Mohamed Soilihi » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

CLASSEMENT PAR ACTIVITÉ

51/100

134e sur 280

PRÉSENCE EN COMMISSION

58 %

77 réunions sur 133

PRÉSENCE EN SÉANCE

50 %

54 jours sur 108

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

2

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

24

dont 8 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

68

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Déjà parlementaire en 2024 : pas de comparaison.

Participations dans des sociétés : 1, valeur totale déclarée 195 000 € (dont 1 SCI, 195 000 €)

Activités conservées pendant le mandat : 0

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

GAUCHE, DROITE, D'APRÈS SES VOTES

Thani Mohamed Soilihi



Vote le plus souvent comme : RDPI 99 % · UCI 74 % · LIRT 74 %



FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du Règlement et d'administration générale (membre)

DERNIERS VOTES

Abstention · Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (21 juillet 2026)

Pour · Proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine (21 juillet 2026)

Pour · Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (21 juillet 2026)

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/thani-mohamed-soilihi/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

